

Demande d'autorisation à l'OFEV, division Communication, portant sur l'utilisation du logo de l'OFEV

Informations sur le projet :

Titre du projet _____
Thème du projet _____
Début du projet _____ Fin du projet _____
Coûts totaux _____

Organisation du projet :

Nom de l'organisation _____
Rue _____ Case postale _____
NPA _____ Localité _____
Canton _____ Téléphone _____
Courriel _____ Internet _____

Responsable du projet :

Prénom _____ Nom _____
Fonction _____ Courriel _____
Téléphone _____ Téléphone mobile _____

Contacts existants avec l'OFEV (le cas échéant) :

Interlocuteur actuel auprès de l'OFEV _____

État du projet :

Le logo sera utilisé pour (veuillez cocher une ou plusieurs cases) :

- un livre > durée souhaitée de l'utilisation du logo : ...
- une brochure > durée souhaitée de l'utilisation du logo : ...
- un dépliant > durée souhaitée de l'utilisation du logo : ...
- une carte > durée souhaitée de l'utilisation du logo : ...
- une affiche > durée souhaitée de l'utilisation du logo : ...
- un envoi de courriels > durée souhaitée de l'utilisation du logo : ...
- un site Internet > durée souhaitée de l'utilisation du logo : ...
- ...

Le traitement de la demande peut prendre jusqu'à 10 jours ouvrables.

Une fois que l'utilisation du logo aura été acceptée, veuillez établir un bon à tirer. Ce bon à tirer doit impérativement être approuvé par l'OFEV.

Lieu, date :

Veuillez envoyer la présente demande dûment remplie avec toutes ses annexes à demandecommunication@bafu.admin.ch